



Après le passage de la tempête Tembin, sur l'île de Mindanao, aux Philippines, le 23 décembre.
GF CABRERA/AFP

2017 LE CLIMAT S'EMBALLE

► Les dernières données des météorologistes, qui viennent de paraître, démontrent l'aggravation du réchauffement planétaire

► 2017 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, après 2015 et 2016, marquées par l'effet naturel et aggravant d'El Niño

► La saison cyclonique aura été exceptionnelle, avec son cortège de catastrophes humaines et de coûts économiques

► Après une pause, les émissions atmosphériques de CO₂ ont à nouveau augmenté

PAGES 2-3



► La littérature peut-elle réparer le monde? Un entretien avec le critique Alexandre Gefen

► Justine Augier, Jérôme Ferrari, Olivier Guez, Yannick Haenel, Philippe Jaenada, Lola Lafon et Camille Laurens évoquent ces romans qui leur ont fait du bien

SUPPLÉMENT - 4 PAGES

Economie Des (prudentes) raisons d'espérer

La croissance s'est accélérée à la fin de cette année et est au plus haut depuis 2011. Les chiffres du chômage, publiés par l'Insee mercredi 27 décembre, montrent un léger mieux. Ces indicateurs s'ajoutent à d'autres bons chiffres, comme l'accroissement de la confiance des investisseurs étrangers dans notre pays. Dès lors, les économistes envisagent, avec retenue cependant, une embellie en 2018

PAGE 10

Enquête L'Iran, maître du jeu régional

Avec la fin du « califat » de l'EI en Irak et en Syrie, Téhéran s'est ouvert un corridor stratégique jusqu'à la Méditerranée

PAGES 12-13

Education HEC est-elle à vendre ?

Face à la baisse des dotations publiques, les grandes écoles de commerce menacent de faire appel à des capitaux privés

PAGE 9

Syrie Au moins six djihadistes français arrêtés

Il s'agit sans doute du premier terroriste français d'envergure arrêté en Syrie. Le vétéran du jihad Thomas Barnouin, ancien membre de la filière irakienne d'Artigat (Ariège), aujourd'hui combattant de l'organisation Etat islamique (EI), a été arrêté à la mi-décembre par les forces kurdes en Syrie, en compagnie de plu-

sieurs autres combattants français. Thomas Barnouin est visé par un mandat de recherche de la justice française. Contacté par *Le Monde*, Khaled Issa, représentant du Rojava (Kurdistan syrien) en France, précise que ce groupe de six Français a été interpellé par la branche armée du Parti de l'union démocratique (PYD)

syrien dans la région d'Hassaké (Nord-Est). Parmi les prisonniers figure un compagnon de route de Thomas Barnouin, Thomas Collange, ancien membre, lui aussi, de la cellule d'Artigat, l'une des premières filières d'acheminement de djihadistes vers l'Irak au milieu des années 2000.

PAGE 8

INSEE LA FRANCE RECOMPOSÉE

► L'Insee a publié, mercredi 27 décembre, les résultats de son dernier recensement

► Au 1^{er} janvier 2015, la population atteignait 66,19 millions d'habitants, avec un solde naturel et migratoire positif

► Toujours importante, la croissance démographique se concentre sur des portions de territoire de plus en plus restreintes

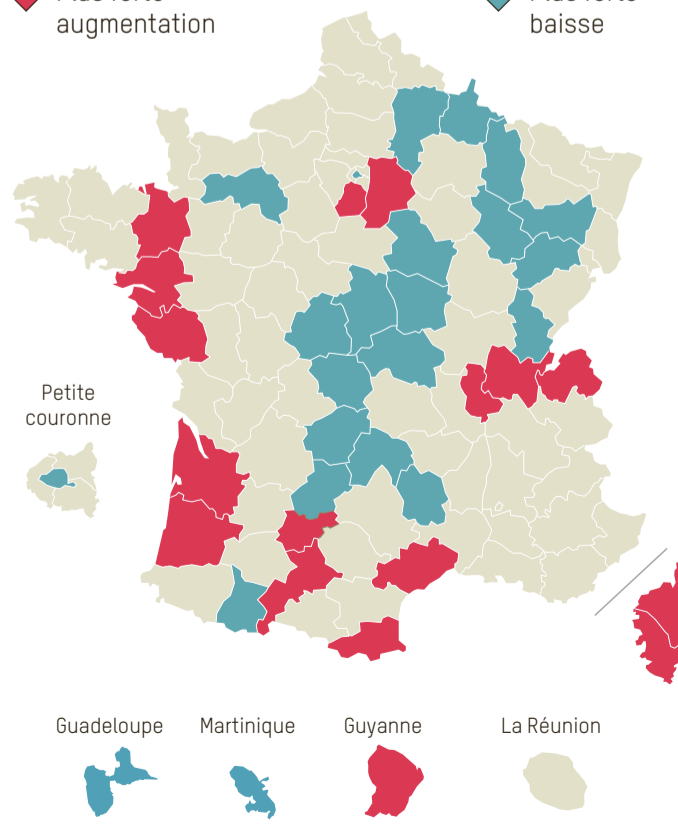
► Les grandes couronnes des agglomérations sont les plus attractives

PAGE 7

VARIATION ANNUELLE DE LA POPULATION ENTRE 2010 ET 2015

◆ Plus forte augmentation

◆ Plus forte baisse



Guadeloupe Martinique Guyanne La Réunion

Italie

Rome renonce au droit du sol

PAGE 4

Défense

Des crédits gelés rétablis dans le budget des armées

PAGE 8

Cinéma

Notre sélection des meilleurs films de l'année

PAGES 14-15

M
ÉDITORIAL
RÉDUIRE
LA VITESSE POUR
SAUVER DES VIES
PAGE 19

CLIP: ROBERTO PULIS ET PIERPAOLO PASQUONELLI

"UNE PARABOLE MAGIQUE CONTRE L'INJUSTICE"

Les Inrockuptibles

I AM NOT A WITCH

JE NE SUIS PAS UNE SORCIÈRE

UN FILM DE RUNGANO NYONI

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

Le Monde inter

Au moins six djihadistes français arrêtés par des Kurdes en Syrie

Parmi les combattants de l'EI interceptés, Thomas Barnouin, très proche des frères Clain, les « voix » qui ont revendiqué les attentats du 13 novembre

ERBIL (IRAK) – correspondance.

Il s'agit sans doute du premier djihadiste français d'envergure à avoir été arrêté en Syrie. Le vétéran du djihad Thomas Barnouin, ancien membre de la filière irakienne d'Artigat (Ariège), aujourd'hui combattant de l'organisation Etat islamique (EI), a été arrêté à la mi-décembre par les forces kurdes en Syrie en compagnie de plusieurs combattants français. L'information, révélée par TFI-LCI, a été confirmée au Monde de source proche des services de renseignement.

Contacté par *Le Monde*, Khaled Issa, représentant du Rojava (Kurdistan syrien) en France, précise que ce groupe de six Français a été interpellé par la branche armée du Parti de l'union démocratique (PYD) syrien dans la région d'Hasaké (Nord-Est). Parmi les prisonniers figure un compagnon de route de Thomas Barnouin, Thomas Collange, ancien membre lui aussi de la cellule d'Artigat, une des premières filières d'acheminement de djihadistes français vers l'Irak au milieu des années 2000.

Vieille connaissance des services antiterroristes, Thomas Barnouin, un converti albigeois de 36 ans, est considéré comme un théologien et propagandiste res-

En 2015, les services de renseignement font état d'un projet d'attentat impliquant des contacts de Thomas Barnouin

pecté au sein des troupes francophones de l'EI. Il est notamment très proche des frères Jean-Michel et Fabien Clain, les deux responsables de la propagande francophone de l'EI qui ont enregistré le message de revendication des attentats du 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis.

L'«émir blanc»

Selon une note rédigée en 2008 par la sous-direction antiterroriste de la police judiciaire (SDAT), Thomas Barnouin se serait converti à l'islam en 2000 après la lecture de trois livres : une « *biographie de Malcolm X* », *Mahomet, la parole d'Allah* et la traduction du Coran. Deux ans plus tard, il intègre la mouvance salafiste toulousaine en fréquentant une mosquée du quartier de Bellefontaine, à Toulouse. Il s'y lie d'amitié

avec les frères Clain et Sabri Essid, dont le père a épousé la mère de Mohamed Merah, futur auteur des attentats de Toulouse et de Montauban en 2012.

Décrit comme un « *intellectuel* » par un ancien camarade salafiste, Thomas Barnouin part ensuite étudier la théologie à l'Université islamique de Médine, en Arabie saoudite, entre 2003 et 2006. A son retour en France, il prend la décision de participer au djihad irakien.

La filière dite d'Artigat, du nom du village de l'Ariège où habitait son mentor, Olivier Corel dit l'«émir blanc», est alors en train de se structurer autour de deux autres figures du salafisme toulousain, les frères Clain. Thomas Barnouin deviendra un de ses pionniers.

En décembre 2006, le jeune Albigeois s'apprête à rejoindre le champ de bataille irakien en compagnie de Sabri Essid quand les deux hommes sont arrêtés les armes à la main en Syrie par les autorités du pays. Après deux mois d'incarcération, Thomas Barnouin et Sabri Essid sont expulsés le 13 février 2007 et interpellés à l'aéroport d'Orly.

Dans les mois qui suivent, la cellule dite « d'Artigat » est entièrement démantelée. Thomas Barnouin, Sabri Essid, Fabien Clain et cinq de leurs complices seront condamnés en décembre 2009 à cinq ans de prison. Après avoir purgé leur peine, les membres d'Artigat n'ont rien renié de leurs convictions. La cellule renaît vite de ses cendres. Entre janvier et février 2014, plusieurs d'entre eux – Jean-Michel Clain, Imad Djebali, Sabri Essid, Mohamed Megherbi ou encore Thomas Barnouin – rejoignent la Syrie avec femmes et enfants au nez et à la barbe des services de renseignement.

Après avoir échoué dans son implantation irakienne, la cel-

lule, baptisée « Artigat 2 » par les services antiterroristes, se reconstitue sur une nouvelle terre de djihad. En Syrie, les frères Clain deviennent rapidement des cadres de l'organe de propagande francophone de l'organisation Etat islamique, structurellement lié aux services chargés de la planification des attentats. Thomas Barnouin est soupçonné d'être un de leurs lieutenants.

Revendications kurdes

Mais, avant de quitter la Ville rose, la cellule a pris soin de semer ses graines. Dans une note « confidentiel défense » de décembre 2015, les services de renseignement font état d'un projet d'attentat impliquant des contacts de Thomas Barnouin. On y trouverait Farouk Ben Abbas, un autre vétéran du djihad qui avait été mis en examen en 2009 pour un projet d'attentat visant le Bataclan. Selon cette note, un groupe de Toulousains, en contact avec Thomas Barnouin, Jean-Michel Clain et Sabri Essid avant leur départ pour la Syrie, projetait une opération en France.

Quel sera le sort de Thomas Barnouin ? L'Albigeois est visé par un mandat de recherche de la justice française. Le représentant du Rojava en France insiste sur le fait que « les YPG [Unités de protection du peuple] kurdes respectent les règles du droit international qui réglementent les conflits armés ». Il profite cependant de l'occasion pour rappeler quelques revendications du Kurdistan syrien : « *La France doit continuer son soutien militaire, mais surtout politique et diplomatique pour que l'expérience démocratique de la Fédération du nord de la Syrie soit protégée et équitabement représentée au pouvoir central dans une Syrie fédérale.* » ■

ALLAN KAVAL
ET SOREN SEELow (À PARIS)

700 millions d'euros débloqués pour le budget 2017 des armées

La suppression d'une partie des crédits avait provoqué la démission du général de Villiers

Dans la bataille budgétaire qui l'oppose à Bercy, Florence Parly vient de remporter une petite victoire. La ministre des armées a obtenu le déblocage des 700 millions d'euros de crédit encore gelés pour l'exercice 2017. « *Je m'y étais engagée, je l'ai obtenu. Le budget des armées confirme sa remontée en puissance. On avance* », a-t-elle écrit sur Twitter, mercredi 27 décembre. Une information confirmée au Monde par Bercy. Après le revers de cet été – 850 millions d'euros de crédits gelés avaient été tout bonnement annulés –, ce déblocage in extremis avant la fin de l'année est un soulagement pour les armées, bonne nouvelle de ces questions pour avoir été secrétaire d'Etat au budget sous Lionel Jospin, entre 2000 et 2002.

« Reste à payer »

La suppression des crédits au mois de juillet avait provoqué la démission du général Pierre de Villiers, le chef d'état-major des armées, et une crise sans précédent entre l'institution militaire et le gouvernement. Ce dégel de décembre, très attendu par les armées, a évidemment une portée symbolique : il devrait permettre de détendre un peu les relations en montrant la bonne volonté de Bercy, même si de nombreux sujets de débat restent sur la table. Il a également une dimension pratique immédiate : il devrait permettre à la direction générale des armées de régler quelques dépenses de fonctionnement urgentes. En septembre, on estimait à 1 milliard d'euros le manque à gagner pour terminer l'année.

Le déblocage des 700 millions d'euros pour clôturer l'exercice 2017 ne règle cependant pas tous les soucis dans l'immédiat. La joute devrait désormais se porter sur le terrain des « reste à payer », ces engagements pris sans les crédits correspondants. Bercy a l'in-

L'engagement pris est celui d'un budget représentant 2% du PIB en 2025

tention de les plafonner au niveau de 2017. Or, sur les 107 milliards d'euros en question, 50 milliards concernent la défense, qui est de loin le premier investisseur étatique. Les achats d'équipements – navires, blindés... – s'étalent souvent sur plusieurs décennies. D'énormes chantiers sont, qui plus est, encore à venir, comme celui des quatre prochains sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

L'Etat espère que ce geste permettra de faire patienter les armées jusqu'au prochain exercice budgétaire, qui devrait être plus favorable. En septembre, le ministre des armées avait annoncé que ses crédits pour 2018 allaient être augmentés de 1,8 milliard d'euros (portés à 34,2 milliards). La hausse devrait se poursuivre chaque année pour atteindre 41 milliards en 2022. A terme, l'engagement pris est celui d'un budget représentant 2% du PIB en 2025. Mais cette hausse devra tenir compte de l'intégration des dépenses liées aux opérations extérieures – jusqu'à présent assumées par la solidarité interministérielle – qui représentent 650 millions d'euros pour 2018 et qui sont estimées à 1,1 milliard en 2020.

Avec cette petite victoire de fin d'année, Florence Parly s'achète donc du temps et de la crédibilité auprès d'une institution sous tension. Deux atouts indispensables en vue de la prochaine négociation de taille, celle de la loi de programmation militaire 2019-2025, à l'été prochain. ■

NICOLAS CHAPUIS

Des enfants rapatriés d'Irak

Trois enfants, âgés de 3 à 8 ans, d'un couple de djihadistes français parti en Irak en 2015 pour rejoindre l'organisation Etat islamique (EI) ont été rapatriés. Leur mère et son plus jeune enfant de moins de 1 an sont restés sur place, selon une information de France Inter. La famille avait été capturée en juillet lors de la reprise de Mossoul. Le père est mort au cours du siège. « *Ce retour est le fruit du dialogue qui s'est intensifié ces derniers mois avec le Quai d'Orsay et la Croix-Rouge. Nous restons très vigilants sur la situation de Melina et de son quatrième enfant* », ont déclaré à l'AFP les avocats William Bourdon et Vincent Brengarth. Arrivés en France le 18 décembre, les enfants ont été confiés à l'aide sociale en Seine-Saint-Denis et placés dans des familles d'accueil.

A Bordeaux, des arrêts de bus à la demande

Pour lutter contre le harcèlement de rue, deux lignes de bus expérimentent un nouveau service

BORDEAUX – correspondance

Mêmes couleurs, blanc et bleu, même panneau d'affichage central et même boîtier pour valider. Les bus des lignes (« lianes ») 7 et 10 de Keolis, le délégataire de la métropole bordelaise pour les transports en commun, ressemblent à tous les autres.

Pourtant, depuis le 6 novembre, et pour six mois, ces deux lignes fréquentées – plutôt par les étudiantes et les étudiants pour la 10, par des jeunes et des salariés pour la 7 – expérimentent l'arrêt à la demande : à partir de 22 heures, l'usager peut demander au conducteur de s'arrêter entre deux stations. Il doit alors descendre par l'avant et le bus s'arrête en fonction de la dangerosité de la voirie.

« Sentiment d'insécurité »

« Certains d'entre nous le faisaient déjà », souligne Christophe Fredon, la quarantaine, conducteur depuis 2004. *Maintenant, c'est encadré mais ça ne veut pas dire qu'on s'arrête n'importe où, ou par commodité personnelle.* »

Maria Roldan emprunte régulièrement ce long bus articulé de la ligne 10 qui part du centre commercial de Bouliac, sur la rive droite de la Garonne, vers Gradignan sur la rive gauche à l'ouest,

en passant par la gare de Bordeaux. Cette étudiante mexicaine de 26 ans monte au centre-ville de Talence ou sur le campus tout proche jusqu'à Gradignan, où se trouve son studio. Elle ne connaît pas encore ce nouveau service mais elle l'approuve : « *Pour mes copines qui s'arrêtent en plein campus, souvent, ça craint. Là, avec ce système, on est près du chauffeur, note la jeune femme. C'est plutôt rassurant car, on a beau dire, on est plus vulnérables que les hommes.* »

Si officiellement ce dispositif est ouvert à tous les voyageurs – hommes et femmes – qui le souhaitent, il est clair qu'il s'inscrit dans une politique de lutte contre le harcèlement de rue et les agressions dont sont victimes les femmes. Bordeaux Métropole (BM), l'établissement public financeur de Keolis, présidé par le maire (Les Républicains) Alain Juppé, a fortement appuyé cette initiative. Elle fait suite à deux campagnes contre le harcèlement dans les transports en commun.

Ces deux lignes ont été choisies car l'une (la 10) dessert notamment le campus, le second plus vaste de France avec ses 235 hectares, pourvu de grands espaces verts sans lumière et de résidences universitaires mal éclairées ; l'autre (la 7) transporte des sala-

riés, souvent des femmes, tard le soir, de retour de la zone commerciale et économique du Lac et de Bordeaux-Nord. « *L'horaire de 22 heures correspond à la baisse de fréquentation dans les bus et les rues, un horaire qui peut introduire le plus de sentiment d'insécurité* », explique Christophe Duprat, le vice-président de BM chargé des transports. Jusqu'à présent, seule l'agglomération de Nantes a généralisé cette pratique, en mai 2016.

Comportements d'évitement

Depuis le lancement de l'opération, peu de demandes d'arrêt ont été enregistrées : en moyenne une par soir et par ligne. Mais il est vrai qu'aucune publicité n'a été faite hormis sur les panneaux d'information à l'intérieur des bus. Seuls les médias locaux en ont fait écho. « *On ne veut pas créer un point de focalisation sur ce sujet* », justifie Hervé Lefèvre, le directeur de Keolis. Mais d'autres canaux comme les réseaux sociaux ont relayé.

Mélanie Brette, étudiante de 20 ans à Kedge, une école de commerce située à Talence, rencontre un soir de décembre sur la 10, l'a appris dans le journal de son école. Ce soir-là, elle s'est mise sur son 31 (veste angora blanche, caraco brodé noir et queue de cheval lissée) pour fêter la fin des

examens avec ses copains. Habituellement, elle rentre « *avec Uber ou en bus mais jamais seule, même si je me sens plus en sécurité ici qu'à Paris.* (...) *Avec ce nouveau service, si je peux me rapprocher – j'habite à 300 mètres de l'arrêt de bus –, c'est cool.* »

Même si les statistiques de la police bordelaise ne sont pas alarmantes, le soir venu, les jeunes femmes intègrent toutes des comportements d'évitement ou d'adaptation.

« *Les femmes suivies, insultées, bousculées, subissant des exhibitions sexuelles dans la rue, font rarement de mains courantes, surtout sur le campus* », fait remarquer Yves Raibaud, géographe du genre et vice-président du conseil du développement durable à BM.

Il vient de participer à une grande enquête, entre avril et juin 2017, sur le campus bordelais pour mesurer le sentiment d'insécurité des étudiants et du personnel. Sur la base de 4 920 réponses, 28 % des sondés, des étudiantes en majorité, déclarent avoir subi des actes déplacés : drague lourde, insultes, rencontres d'un exhibitionniste, agressions jusqu'au viol ou tentative de viol (0,1 %). Surtout la nuit tombée. ■

CLAUDIA COURTOIS

SOCIAL

Contrôle des chômeurs : « Rien de choquant », selon Emmanuel Macron

Emmanuel Macron a estimé, mercredi 27 décembre, que le contrôle des chômeurs était « normal » et ne présentait « rien de choquant ». « *Il faut s'assurer que chacun recherche l'emploi qui peut être offert et que, quand un emploi correspond à ses compétences, il le prend* », a-t-il confié à LCI, depuis Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), où il passe ses vacances. Le président de la République était interrogé, après la révélation, par *Le Canard enchaîné*, d'une note présentant des pistes de mesures visant à modifier les sanctions contre les demandeurs d'emploi qui manquent à leurs obligations.

RELIGION

Feu vert à l'expulsion d'un imam accusé d'avoir légitimé le djihad

L'imam suppléant de la mosquée de Torcy (Seine-et-Marne), accusé d'avoir « *légitimé le djihad* » dans ses prêches, pourra être expulsé vers le Maroc, selon son avocat, M^e Gilles Devers. La commission, composée de magistrats, qui était chargée de se prononcer sur le sort de Mohammed Tlaghi, un Marocain de 50 ans, a rendu un avis favorable à l'arrêt d'expulsion prononcé contre celui-ci. – (AFP)

EXCLUSION

La maire de Paris fait retirer une « installation anti-SDF »

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a fait retirer, mercredi 27 décembre, des « *barrières anti-SDF* » dressées il y a huit ans dans le 19^e arrondissement. Elles couvraient plusieurs grilles d'aération d'où s'échappait de l'air chaud, empêchant les sans-abri de s'y allonger. C'est un « *SDF 2.0* » qui avait alerté la mairie, lundi, via Twitter : sous le pseudonyme de « *Page* », il dénonçait l'installation, photo à l'appui. Son indignation a eu un large écho sur Internet. – (AFP)

FONCTION PUBLIQUE

Sursis contre l'inspectrice du travail accusée d'avoir violé le devoir de réserve

L'inspectrice du travail, représentante du syndicat SUD, qui avait été suspendue pour faute grave après avoir critiqué, dans la presse, la ministre du travail, Muriel Pénicaud (*Le Monde* du 14 décembre), s'est vu infliger quinze jours de suspension avec sursis, selon un communiqué d'une intersyndicale (CGT, CNT, FO, FSU, SUD). Le 14 décembre, entre 200 et 300 personnes avaient manifesté pour dénoncer « *une politique de répression syndicale et d'entrave à la liberté d'expression* ».